Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Électrique ou thermique ?



Il y a quelques temps encore, cette question on ne se la posait même pas. Nous étions tous persuadé que l'avenir de l'automobile était électrique. Forcément. Les émissions de CO2, la fin des énergies fossiles… Mais aujourd'hui, cette conviction vacille quelque peu. Les députés européens viennent de reporter sine die le projet de loi interdisant la commercialisation de voitures thermiques. Sommes-nous sur le point de faire marche arrière ?

Est-ce que le bilan carbone des voitures électriques est meilleur que celui des voitures thermiques ? Pas vraiment affirment les spécialises. Pourrons-nous produire autant d'électricité que nécessaire pour faire rouler tous nos véhicules ? Encore moins sûr. Le réseau de distribution sera-t-il à la hauteur pour délivrer tous ces mégawats ? Non, sauf au prix d'importants investissements. Sans parler de la question des métaux rares nécessaire aux batteries (extractions, recyclage…)
Ces derniers temps, le courant passe un peu moins bien pour la voiture électrique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

“Des modèles d’automobiles qui ne servent pas uniquement à transporter d’un point A à un point B“

Le 7 mars dernier, le parlement européen devait voter une loi interdisant aux constructeurs automobiles de commercialiser, à partir de 2035, tous types de véhicules équipés de moteur thermique. Ce vote, qui ne devait qu’être une formalité, se heurte, aujourd’hui, à la fronde de 4 pays qui en s’abstenant bloquent la décision. Outre la Pologne et la Bulgarie, on notera que les deux autres pays : l’Allemagne et l’Italie, sont deux nations qui ont en commun la particularité de construire des modèles d’automobiles qui ne servent pas uniquement à transporter d’un point A à un point B.

Ferrari, Lamborghini et Maserati pour l’Italie. Porsche, Audi, BMW et Mercedes pour l’Allemagne. Le poids économique de cette industrie, et en particulier en Allemagne, n’est certainement pas étranger à « la prudence » exprimée par leurs gouvernants. En effet, avec le passage au tout électrique il y a un risque certain que ces constructeurs ne conservent plus les positions qui sont les leurs aujourd’hui, et qu’ils ont chèrement acquises. La plus puissante des Tesla a des performances moteur comparables à celles de biens des super-cars italiennes ou allemandes !

“On néglige peut-être un peu trop l’hydrogène ou les carburants de synthèse“

Bien des avis éclairés affirment que le moteur thermique n’est pas mort, mais ce sera sans énergies fossiles polluantes. En effet, on néglige peut-être un peu trop l’hydrogène ou les carburants de synthèse. Porsche (tiens tiens) a annoncé en décembre dernier l’ouverture de son usine de production de carburant synthétique totalement neutre en carbone. Ce nouveau carburant baptisé e-Fuel est créé en utilisant de l’hydrogène et du dioxyde de carbone déjà présent dans l’atmosphère. L’hydrogène, non naturelle, est produite à partir d’électrolyse de l’eau utilisant l’électricité provenant d’éoliennes. Quant aux émissions de CO2 des moteurs, elles sont réduites de 85%. In fine, le bilan carbone est bien meilleur que pour la voiture électrique. Et il n’est pas nécessaire de changer son véhicule. Bon, il faut du vent et de l’eau…

Au-delà de ce débat et sans vouloir apparaître comme un vieux con, je me méfie aujourd’hui de ce qui nous ait présenté comme étant le progrès, nécessaire et inéluctable. Juste un exemple comme cela pris au hasard : l’intrusion et la généralisation du numérique partout dans notre vie n’ont pas fait la démonstration que nous y avons gagné en liberté ou que le monde aillait mieux, alors que c’était quand même un peu la promesse. Je vous laisse juge.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

54 000 points de charge électrique en Paca, dont 9500 en Vaucluse



La France vient de passer le cap du million de points de charge privés et publics raccordés au réseau public de distribution d'électricité. 54 000 se situent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 9500 en Vaucluse.

C'est ce que révèlent les premiers chiffres du second semestre d'Enedis. En France, le nombre de points de charge électrique a donc augmenté de +61% par rapport à la même période en 2021. Sur les 54 000 situés en Paca, 40 000 sont dans les Bouches-du-Rhône, 9500 dans le Vaucluse, 2500 dans les Alpes-de-Haute-Provence et 2000 dans les Hautes-Alpes.

Ces points de charge permettent de charger les 900 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en circulation en France. Selon une enquête de BVA datant de 2020, ils seront 17 millions en 2035 à

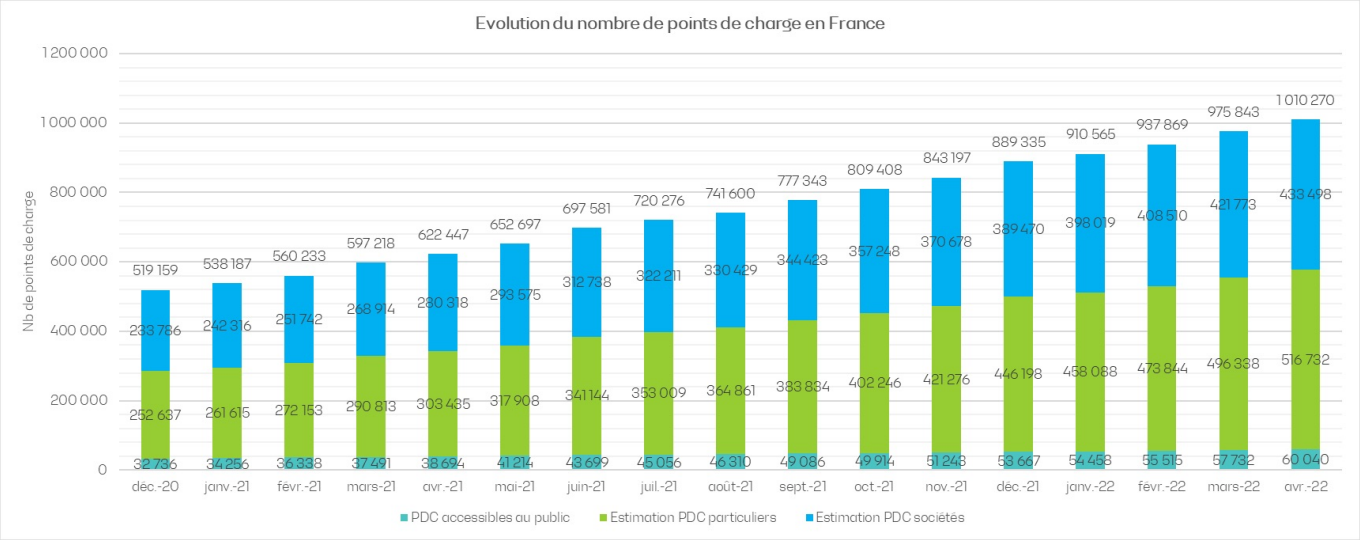
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

se recharger via le réseau électrique de distribution géré par Enedis.

Une répartition inégale entre le privé et le public

Enedis constate une augmentation progressive du nombre de points de charge estimés. Celui-ci a quasiment doublé depuis décembre 2020. Cependant, sur le million de points de charge en France, seulement 6% sont accessibles au public, c'est-à-dire accessibles en voirie ou sur les sites publics comme les parkings de mairies, les centres commerciaux, les parkings publics, etc. 52% des points de charge estimés privés sont situés chez les particuliers, et 43% dans les entreprises.



89% des utilisateurs de véhicules électriques effectuent leur recharge principale à domicile. Mais près de la moitié des Français vit en copropriété. On dénombre environ 180 000 copropriétés disposant de plus de 10 logements et d'un parc de stationnement, ce qui représente environ 6,9 millions de places de parking. Pourtant, seulement 2% des copropriétés sont équipées d'infrastructures de recharge.

Vers un meilleur déploiement des points de charge accessibles au public ?

Pour Enedis, il est nécessaire d'anticiper les impacts de ce nouvel usage sur le réseau pour continuer à garantir la qualité d'alimentation à tous ses clients. Au vu des inégalités entre le privé et le public, l'entreprise s'engage et participe activement aux réflexions pour le déploiement des points de charge ouverts au public.

En Vaucluse par exemple, Enedis a accompagné l'élaboration des schémas directeurs des Infrastructures de recharge de véhicule électrique (IRVE), un document qui permet de définir les ambitions de déploiement des points de charge ouverts au public. Cette synergie entre les différents acteurs, entités publiques et syndicats a permis de participer à la mise en cohérence des actions de chacun.

La région Paca fait tout de même partie des zones les mieux équipées du pays.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

V.A.